



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Carriere

Question écrite n° 65430

Texte de la question

M Edouard Frederic-Dupont appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur le fait que le nombre d'enseignants certifies, agreges, conseillers principaux d'education, pouvant acceder a la hors classe de leurs corps, est inferieur aux engagements signes par le Gouvernement et aux pourcentages fixes par les decrets portant statut de ces corps. A ce jour, pres de 3 400 enseignants sont concernes par cette situation, auxquels il faut ajouter les 3 000 enseignants penalises l'an passe. Il lui fait egalement remarquer que certains d'entre eux vont se voir prives de la possibilite d'acceder a la hors classe, avant leur depart a la retraite. Il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que soient respectes les engagements signes par le Gouvernement.

Texte de la réponse

Reponse. - Par la creation d'une hors-classe representant 15 p 100 des effectifs de la classe normale dans le corps des professeurs certifies, des professeurs d'education physique et sportive, des professeurs de lycee professionnel s'agissant du deuxieme grade, des conseillers principaux d'education et des directeurs de centre d'information et d'orientation ainsi que l'extension de l'acces a la hors echelle A et 5 p 100 a 15 p 100 des effectifs des corps de professeurs agreges et professeurs de chaire superieure, le plan de revalorisation de la fonction enseignante a tres sensiblement ameliore les perspectives de carriere des personnels enseignants. Ces mesures se sont traduites par un nombre important de transformations d'emplois de classe normale en emplois de hors-classe pour chacun des budgets 1990 a 1992. Ainsi, il a ete procede a 4 753 transformations d'emplois de classe normale en emplois de hors-classe dans les corps susmentionnes au titre du budget de l'annee 1992. Dans le cadre de la loi de finances pour 1993, il est procede a 7 349 transformations d'emplois de classe normale en emplois de hors-classe. Grace a cet effet important, les engagements de promotion a la hors-classe pris par le Gouvernement dans le plan de revalorisation de la fonction enseignante sont pleinement respectes.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric-Dupont ?douard](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65430

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 1992, page 5600